

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE DUMBEA

Rôles des Commissions, Règlement Intérieur de la Commission Sportive 2018

1/ : ORGANIGRAMME :

- **COMMISSION SPORTIVE** (Membre du CD) :

Président =François LAHITETE; CAPITAINE DES JEUX = Éric FIGUERES

Membres = le bureau de l'Agcd...

SOUS-COMMISSION JEUNE et de L'ECOLE DE GOLF (Membre du CD) :

François LAHITETE, Responsable

Membres = Patrick LIMOUSIN, Mireille DUPONT...

SOUS-COMMISSION RANKING :

Jean-Christophe PLACE...

SOUS-COMMISSION Championnat Match-Play :

Thomas BALSSA, Eric Figuères...

- **COMMISSION TOURNOI/TERRAIN** (Membre du CD) :

Thomas BALSSA, Président

Membres = le bureau de l'Agcd...

- **COMMISSION SPONSOR** (Membre du CD) :

Laurent PLUQUIN Président

Membres = le bureau de l'Agcd, Jean-Christophe PLACE...

- **COMMISSION DISCIPLINE** (Membre du CD) :

Denis BREANT, Président

Membres = le BUREAU de l'AGCD, le Président de la COMMISSION SPORTIVE, le CAPITAINE des JEUX et le RESPONSABLE de la COMMISSION CONCERNEE.

- **COMMISSION LOISIRS, DEPLACEMENTS :**

Président =Christian CHUNG, membres = Bureau + présidents commissions concernées.

- **COMMISSION SENIOR** (Membre du CD) :

Présidence : Maurice GRISON et Jean-Louis THERON

Membres : Éric Dudognon, Françoise Jabouyna + le bureau de l'Agcd

- **COMMISSION FEMININE** (Membre du CD) :

Présidente : Françoise JABOUYNA

Membres : bureau Agcd, Claudie CHUNG, Monique DEKEE...

2 : LES RÔLES :

2/1 : la Commission Sportive :

La commission sportive met en œuvre une politique sportive axée sur la recherche de la performance. Elle met en place divers projets pour permettre de hisser un maximum de nos joueurs vers les 1ères séries Hommes et Dames dans toutes les catégories d'âge. Les opérations de la saison œuvrent à développer la progression de meilleurs résultats individuels et par équipe, notamment dans les interclubs en strokeplay et matchplay brut. Elle a également un rôle d'animation, de promotion du golf, et facilite les regroupements de joueurs.

2/1-a : LE PRESIDENT DE LA COMMISSION SPORTIVE :

Il veille au respect de la politique sportive en rapport avec les budgets définis en début de saison par le comité directeur de l'AGCD. Il est également responsable de l'organisation et du bon déroulement des épreuves disputées sur notre parcours dans le respect des règles de golf et du règlement intérieur (Ranking, divers championnats du club, interclubs...Etc.). Il est le lien avec le comité directeur, les différentes commissions, les membres du club et les différentes structures de la fédération française de golf.

2/1-b : LE CAPITAINE DES JEUX :

Son rôle est de développer l'esprit club individuel et d'équipe au travers des Ranking, divers championnats du club, interclubs...Etc. Il sélectionne le joueur ou les joueurs pour les divers déplacements organisés par l'AGCD, pour le club, et pour les différentes équipes premières du club (promotions hommes et Séniors, promotions dames et Séniors, Jeunes...). Il est en charge de la mise à jour des règles locales en concertation avec les personnes compétentes en la matière du Garden Golf et de la Ligue.

Critères de sélection :

A : les critères sportifs :

- .a: le Ranking du mérite de la Ligue de référence (séniors ou adulte ou mid-amateur ou jeune)
- .b: le Ranking général toutes catégories de la ligue .
- . c : l'index
- .d : le niveau de forme au moment de la sélection

B : Les critères sur l'attitude : progression, motivation, comportement, résultats scolaires pour les jeunes. Il est rappelé que l'implication de chacun dans la vie de l'association fait partie des critères de sélection....

2/1-c : LA SOUS COMMISSION JEUNE :

Le responsable de la commission des jeunes est également le responsable de l'école de golf de l'AGCD. Cette personne est responsable de l'école de golf et de son organisation, de l'organisation des épreuves de ligue des jeunes au sein du club : le championnat de Nouvelle-Calédonie des jeunes, le mérite jeune, le pitch and putt... Elle organise les diverses opérations et déplacement des jeunes sur et hors territoire.

2/2 : LA COMMISSION TOURNOIS/TERRAIN :

Elle organise tous les tournois de l'AGCD du week-end et autres ainsi que les épreuves fédérales (grand prix, championnats...)

Elle met en œuvre divers moyens pour aider l'équipe d'entretien pour l'évolution du site et permettre de mettre en place des actions afin d'améliorer le parcours.

2/3 : LA COMMISSION DEPLACEMENTS :

Elle intervient chaque fois qu'un déplacement est envisagé sur, hors territoire ; elle cherche les meilleurs prix du marché et s'occupe de toutes réservations, finalisations de déplacements, qu'il s'agisse par ex d'adultes pour Déva ou jeunes pour l'extérieur..

2/4 : LA COMMISSION SPONSORS :

Elle recherche des moyens de financements pour l'Ecole de Golf, pour les projets de déplacements pour toutes les équipes club, pour les tournois du club et par différents moyens pour toute action permettant à notre club de renforcer les efforts et résultats fournis par les golfeurs de notre association.

2/5 : LA COMMISSION DISCIPLINE : Elle gère les cas particuliers, attitude et comportement sur le golf de DUMBEA et sur l'extérieur. (Membres : le président de l'AGCD et son Bureau, le président de la commission sportive, le capitaine des Jeux, le responsable de la commission concernée).

2/6 : Commissions Séniors et Féminine :

Voir leurs modalités particulières de fonctionnement

2/7 : Défraiements (Bénévoles) :

Les bénévoles qui viennent chaque mercredi à l'école de golf se voient offrir la gratuité aux tournois Agcd (hors ligue, chpnt...). Pour l'organisation d'un tournoi (inscriptions, départs, cartes de score...), les autres bénévoles ne bénéficient pas de défraiement particulier (sauf décision du Président de l'association, et uniquement celui-ci).

Pour prendre connaissance des règlements intérieurs des différentes commissions, pour celles qui en ont effectués un, nous vous prions de les consulter sur les tableaux d'affichage et autres outils d'information.

REGLEMENT INTERIEUR de la Commission Sportive

LA COMMISSION TOURNOIS :

La Commission Tournois organise, en relation avec la commission partenariat/sponsors et le capitaine des jeux, tous les tournois de l'AGCD du week-end ainsi que les épreuves fédérales (grand prix, championnats...)

1 : RÉGLEMENT DES COMPÉTITIONS (week-ends, épreuves de Ligue.)

Le présent règlement ne se substitue pas aux règles de la Fédération Française de Golf, ni aux Règlements particuliers définis par la ligue, les partenaires et sponsors.

***Comité d'épreuve :**

Les compétitions de club se déroulent sous le contrôle du comité d'épreuve composé de trois membres issus du comité directeur. Les compétitions fédérales (Grand prix et Épreuves de Ligue) se déroulent sous le contrôle du comité d'épreuve composé d'un membre de la ligue, d'un membre du comité du club et d'un membre du corps arbitral ou à défaut un second membre du comité directeur. Les règles FFGolf s'appliquent.

2 : ORGANISATION (administrative et sportive) DES TOURNOIS AGCD :

***Inscriptions :**

Tout joueur inscrit à une compétition s'engage à en respecter le règlement et accepte les conditions de jeu définies par le comité organisateur en accord avec le sponsor. Les inscriptions s'effectuent sur le classeur prévu à cet effet ou par téléphone auprès de l'accueil du golf au 418000 ou par mail à agcdumba@gmail.com.

Elles sont **clôturées à 12h, la veille de la compétition.** Pour participer à une épreuve, **chaque compétiteur doit être détenteur d'une licence active** et avoir transmis son **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du golf en compétition. Sans certificat médical il est impossible d'enregistrer le score du joueur et de transférer les résultats à la FFGolf !

Les tarifs d'inscriptions sont précisés ci-dessous. A savoir que tout joueur « indépendant » (non-cotisant à un club de golf) voulant prendre sa cotisation-club (adhésion à une association sportive de golf), devra attendre 48 heures avant que celle-ci soit validée, et gardera son statut d'indépendant pendant ce délai (délai de validation nécessaire pour enregistrer les modifications auprès de la FFG).

En cas de renseignements incomplets (N° de licence obligatoire pour les joueurs n'ayant pas pris leur licence au golf de Dumbéa), noms **mal orthographiés** ou illisibles lors de son inscription et ne permettant pas la saisie informatique, le compétiteur pourrait ne pas être inscrit à la compétition.

* Départs :

Chaque compétiteur pourra connaître son heure de départ la veille de la compétition, soit en consultant le tableau d'affichage prévu à cet effet, soit par téléphone au Garden Golf 41 80 00 ou 41 81 81 (AGCD), soit par Internet (<http://www.ligue-de-golf.nc/>).

Les départs sont saisis selon le règlement de la compétition du jour (par ordre indifférencié ou croissant d'index ou inversé, mixte ou pas...). Toutefois, toute modification de départs pourra être réalisée pour tenir compte des contraintes exprimées par les organisateurs de la compétition. Les parties sont constituées en équipes de 3 ou 4 joueurs, suivant les besoins. Après l'établissement de la liste des départs, la commission sportive se réserve le droit d'effectuer un changement pour le bon déroulement de la compétition.

Les joueurs doivent obligatoirement respecter la liste des départs, ainsi que l'ordre de départ et l'horaire indiqués (les desiderata de chacun sont pris en considération dans la mesure du possible).

*Retards et Désistements/

Après consultation avec le comité organisateur de l'épreuve, les joueurs qui se présentent en **retard**, au maximum 5 minutes après leur heure de départ, et sans motif valable pourront être pénalisés de 2 coups sur le premier trou en application de la note de la règle de golf n°6-3a. Au-delà des 5 minutes, les joueurs pourront être disqualifiés.

Tout joueur inscrit, absent à une compétition sans en avoir informé le comité organisateur, sera pénalisé suivant les règles de la FFG (dq.). Sauf en cas de force majeure, son droit d'engagement pourra lui être réclamé. Il pourra être dans l'obligation de payer son droit d'inscription en cas de récidive avérée.

En accord avec la « nouvelle gestion des statuts d'un score en compétition officielle », tout joueur déclarant forfait après l'heure limite d'inscription, sera considéré comme joueur « disqualifié » et verra donc son index relevé de 0.1 ou 0.2 point selon sa catégorie sauf motif médical dûment justifié.

*Le compétiteur.

Le joueur doit respecter la liste des départs, ainsi que l'ordre de départ. Il doit être sur le tee-box 10 minutes avant son heure de départ. En cas de présence d'un starter, se présenter à lui. Tout retard est soumis à pénalités. Si les circonstances ne justifient pas une non- disqualification (Règles 33-7), le retardataire pourra soit perdre le premier trou (en Matchplay) soit avoir une pénalité de 2 coups (en strokeplay ou stableford). Autrement, la pénalité peut être une disqualification.

Pendant la compétition les joueurs doivent jouer selon les règles du Golf **et de** l'Etiquette. Il est demandé à chacun de respecter les heures de passage indiquées sur les cartes de scores. En parties individuelles, les putts ne sont pas donnés; le « coaching » dans les parties entre amis, conjoints.. n'est pas toléré

Depuis janvier 2018, la règle du « READY GOLF » est appliquée aux compétitions Agcd.(par ex, sur l'aire de départ, celui qui est prêt joue en premier, même s'il n'a pas fait le meilleur score au trou précédent) ;

Joueurs et marqueurs doivent échanger leurs cartes avant la compétition et après la compétition ils doivent, le plus vite possible, rendre leurs cartes remplies et signées par les marqueurs et les joueurs au recording (local AGCD). Les cartes incomplètes, fausses ou peu lisibles, ne seront pas acceptées et considérées comme " No Return ", ou si nécessaire, entraîneront une disqualification.

Le compétiteur doit jouer dans le respect de l'étiquette et des autres, ce qui implique de :

- *respecter les bénévoles qui préparent les départs et ceux qui les diffusent. ;*
- *respecter les jardiniers qui passent le matin pour positionner les drapeaux, ratisser les bunkers ou tondre les greens pour que les parties se déroulent au mieux.*
- *respecter les autres joueurs qui se retrouvent avec des équipes incomplètes ou doivent modifier leur horaire de départ au dernier moment du fait des désistements de dernière minute.*
- *respecter les impératifs financiers des organisateurs car :*
 - *Le club perd les droits d'inscriptions de tous ceux qui sont inscrits et ne viennent pas.*
 - *Le gestionnaire du terrain perd les droits de jeux (green-fee) qui n'ont pu être délivrés à des pratiquants extérieurs empêchés de venir jouer au golf en raison du terrain réservé au préalable pour la compétition.*

***Remise des prix et Tirage au sort :**

La présence du joueur participant à une compétition est vivement souhaitée à la remise des prix, par courtoisie envers le sponsor et les autres participants

Un joueur primé doit être présent pour recevoir sa récompense ; en cas d'équipe primée, au moins un joueur de la partie de 2 (et 2 pour parties de 3, 4 golfeurs) doit être présent pour recevoir les récompenses de l'équipe (les cas de force majeure seront étudiés par le comité de l'épreuve). Un joueur ne peut pas cumuler un prix pour son classement en brut avec un autre prix pour son classement en net.

Par contre, le cumul est possible avec un prix obtenu dans un concours organisé dans la compétition en question, (concours de drive, d'approche...).

Le Comité, en accord avec le partenaire, se réserve le droit d'attribuer des lots par **tirage au sort**. Le joueur tiré au sort DOIT être présent pour recevoir son lot ; Lors d'un tirage au sort, TOUS les noms des participants effectifs (ou toutes les cartes de score) sont mises en jeu. Le nom du gagnant est présenté visuellement aux compétiteurs

***L'utilisation du télémètre laser :**

Est permise selon les recommandations de la FFG. Cette utilisation ne doit pas retarder le jeu. Ne sont autorisés que les appareils homologués par la F.F.G. et mesurant exclusivement la distance. De fait, les instruments indiquant direction et dénivelé sont exclus.

3 : LES TOURNOIS AGCD :

a) Tarifs tournois AGCD :

Joueurs membres de l'AGCD (et licenciés autres clubs ayant adhéré à l'AGCD à tarifs préférentiels)

1 jour : Adulte = 2000f, Jeunes (-18 ans) = 1000f ; 2 jours : Adulte = 3000f, jeunes = 1500f

Joueurs licenciés autres clubs :

1 jour : Adulte = 2500 francs, Jeunes = 1500 francs ; 2 jours : Adulte = 3800 francs, Jeunes = 2300f.

Joueurs licenciés « indépendant » (ne cotisant à aucun CLUB de golf) = 5000f pour 1 jour et 7000f pour 2 jours

b) les séries (Rappel : il n'y a que les Série 1 Hommes et dames qui jouent en strokeplay)

Séries hommes :

Série 1 = 00 à 11.4 en formule **strokeplay/stableford (repère Blanc)** ; 5 récompenses

Série 2 = de 11.5 à 18.4 en formule stableford (**repère Jaune**) ; 4 récompenses

Série 3 = de 18.5 à 54..(index ramenés à 36) en formule stableford (**repère Jaune**) ; 4 lots

Séries dames :

Série 1 = 00 à 14.4 en formule **strokeplay/stableford (repère Bleu)** ; 3 récompenses

Série 2 = de 14.5 à 54. (Index ramenés à 36) en formule stableford (**repère Rouge**) ; 4 récompenses

Série – 13 ans mixte : garçons = Départs repères bleus ; filles = départs repères rouges ; série mixte unique avec 2 récompenses

Série séniors 2 (Hommes de plus de 65 ans, année civile) = départs repères bleus ; 1 à 2 lots

La dotation qui est affectée aux tournois pour le poste « remise des prix », est attribuée sous forme de lots récompensant les gagnants ; les lots non remis (absence des gagnants) seront redistribués au tournoi suivant.

Les séries et récompenses (le plus souvent 1/5^è des participants) peuvent être modifiées ponctuellement suivant le nombre de joueurs dans la série, les tournois, les besoins, les désirs des sponsors...

Attention : les tournois « dames » du mercredi, « seniors » du jeudi, sont organisés par leurs commissions respectives (voir leurs calendriers et règlements particuliers).

4 : LES GRAND PRIX ET LES CHALLENGES :

α) Les tarifs

Les grand prix ou trophée du club :

Tarifs déterminés par la Ligue de Golf = tarif unique de 9500 adulte et 3500 jeunes, pas de gratuité (décision de ligue du 17/10/2015)

L'AGCD décide d'appliquer un ½ tarif (GP /Trophée unique) pour les golfeurs cotisants à plein tarif à notre Association

Le Challenge : 1 ou 2 jours

Tarifs : Idem tarifs AGCD cités plus haut ...

β) Les séries

Grands prix :

_ Série 1 Messieurs = 00 à 11.4 en formule **strokeplay/stableford (repère Blanc)**

Série 1 Dames = 00 à 14.4 en formule **strokeplay/stableford (repère Bleu)**

Limite : Tout joueur ayant un index supérieur à 11.4 peut s'inscrire au grand prix. Son index sera ramené à 11.4. Toute joueuse ayant un index supérieur à 14.4 peut s'inscrire au grand prix. Son index sera ramené à 14.4.

Challenges :

Messieurs : Série 2 = de 11.5 à 18.4 en formule stableford (**repère Jaune**) ;

Série 3 = de 18.5 à 54 (index ramenés à 36) en formule stableford (**repère Jaune**) ; Série SENIORS 2 = repères jaunes

Dames : Série 2 = de 14.5 à 54. (Index ramenés à 36) en formule stableford (**repère Rouge**) ; série – de 13 ans mixte = bleus (G) et rouges (F)

Tout joueur avec un index inférieur à 11.5 ne peut pas s'inscrire au challenge.

Toute joueuse avec un index inférieur à 14.5 ne peut pas s'inscrire au challenge.

Rappel : Le tirage au sort concerne TOUS les joueurs du Grand Prix et du Challenge

5) LES INTERCLUBS :

a/ : Équipes « premières » du club :

Les équipes Promotions et Séniors hommes et dames, les équipes des Jeunes sont sélectionnées et sous la responsabilité du capitaine des jeux (en concertation avec la commission sportive, prenant conseil auprès d'un professionnel du golf de Dumbéa...).

b/ : Les entraînements :

Libre à chacun de progresser individuellement ou en équipe auprès du pro, ou par toutes manières qu'il juge opportunes. La commission sportive et les différentes commissions organisent des regroupements entre joueurs du club concernés, pour la saison, en début d'année. Elle pourra mettre en place un programme défini en relation avec les professeurs du GGD (voir organisation en annexe).

c/ : Les repas des équipes:

Pour les interclubs, sont pris en charge par le club une collation de type sandwich/boisson pour les jours où participe le joueur, le capitaine et le donneur de conseil ; une collation du type assiette complète/boisson pour la finale. (à envisager pour les cadets en fonction des finances de l'association).

Un jeton pour entraînement au practice sera pris en charge par l'association par jour.

6) RANKING Adultes sans catégorie d'âge :

Pour pouvoir participer aux différents Tournois-Ranking de l'AGCD, il faut être licencié et membre cotisant plein tarif de l'association sportive du golf club de Dumbéa.

En fin d'année un déplacement (hors ou intra territoire) sera prévu afin de récompenser les joueurs suivant le budget voté par le comité en fin d'année. Les modalités de ce Ranking seront précisées par une annexe à ce règlement.

REGLEMENT INTERIEUR de la commission sportive

SOUS-COMMISSION DES JEUNES

COMPOSITION :

LA SOUS-COMMISSION DES JEUNES EST COMPOSEE DE :

Le responsable de la sous-commission Jeunes, membre du cd.(François LAHITETE) ; il est secondé par Patrick LIMOUSIN

Le président de la commission sportive (FR)

Les encadrants professionnels (RICAUD Dominique, Aurélien PARE, Cédric MONNET)

Les bénévoles de l'école de golf nommés par le responsable de la sous-commission des jeunes : (2018 = Mathieu, Huguette, Marie, Eugénie, Mireille, Jean-Claude, Sukindro, Christian, Yves, Patrick, Thierry ...)

SON RÔLE :

Elle veille à la bonne organisation des entraînements jeunes à l'École de Golf. (Groupes sport-études, groupes scolaires divers, baby golf). Elle est responsable de l'organisation des épreuves de ligue des jeunes au sein du club : le championnat de Nouvelle-Calédonie des jeunes, le mérite jeune, le pitch and putt, l'organisation administrative et sportive des déplacements des jeunes.

L'ECOLE DE GOLF DE DUMBEA : Elle est associative

1/ : Les bénévoles qui encadrent les jeunes de l'école de golf sont licenciés et membres du club.

2/ : Les bénévoles désirant encadrer les groupes peuvent se faire connaître auprès du responsable de la sous-commission jeunes.

3/ : Avantages des bénévoles :

Les bénévoles bénéficieront de la gratuité des inscriptions du club aux tournois-agcd uniquement (hors Grands Prix, Challenges...). Les bénévoles désireux de s'impliquer davantage pour aider au mieux leurs élèves pourront bénéficier du forfait « performance » mis en place par le GGD.

4/ : Les élèves sont répartis les mercredis et samedis en groupes composés d'environ 10 élèves ; Chaque groupe est encadré par un professionnel ou par des bénévoles. Un groupe ne peut être encadré par des bénévoles ayant un handicap plus élevé que les élèves composant le groupe. Le président de la commission sportive et le responsable de la sous-commission des jeunes peuvent faire appel à un pro ou à un joueur de haut niveau du club (1ere série) pour se déplacer dans les groupes et organiser des « cliniques » et des démonstrations.

5/ : Tout élève ne se présentant pas aux divers entraînements du mercredi plus de 3 fois sans excuses est automatiquement exclu de l'école de golf.

6/ : Pour être élève de l'école de golf de DUMBEA il faut être à jour de ses cotisations à l'AGCD et avoir donné un certificat médical, être âgé de moins de 18 ans à l'inscription. En début d'année un « Contrat de l'Elève » signé par le jeune golfeur et ses parents précise les conditions de fonctionnement au sein de l'Ecole de Golf de Dumbéa.

REGLEMENT INTERIEUR de la commission sportive

ENTRAINEMENT EQUIPES CLUBS

SELECTION ET ENCADREMENT DES EQUIPES :

Le capitaine de jeux de l'AGCD a la charge des sélections et de l'encadrement des équipes du club hommes et dames, Jeunes. (Reg.int.Agcd)

L'AGCD, pour encadrer les journées des interclubs, peut rémunérer un professeur de golf du GGD. (Tarif : voir convention)

Être sélectionné et représenter son club est un honneur et un privilège. Il est rappelé que **l'implication du joueur** dans la vie de l'association fait partie des critères de sélection. Tous les sélectionnés sont dans l'obligation de participer aux regroupements du club et entraînements qui pourraient avoir lieu, aux interclubs comme joueurs ou remplaçants et de se préparer individuellement.

Rappel du rôle du capitaine des jeux :

Son rôle est de développer l'esprit club individuel et d'équipe (Ranking, divers championnats du club, interclubs...Etc.). Il sélectionne les joueurs pour les divers déplacements organisés par l'AGCD ou la commission sportive pour les différentes équipes premières du club

ENTRAINEMENT DES EQUIPES :

Les équipes se retrouveront certains samedis sous la houlette du Capitaine des Jeux, regroupements organisés par la commission sportive et le capitaine des jeux

Sont concernés tous les joueurs inscrits sur la liste de l'interclubs (nombre variable suivant l'interclubs concerné) en question et à jour de leur licence, de leur certificat médical et de leur cotisation club « AGCD ».

FORMULES DES ENTRAÎNEMENTS :

Le budget consacré en 2016 aux entraînements est réinvesti en achats de lots auprès du Garden Golf, à l'accès gratuit au practice toute l'année pour les jeunes de l'école de golf (forfait acheté auprès du GGD par l'AGCD) ;

REGLEMENT INTERIEUR de la commission sportive

RANKINGS DU CLUB

PRESENTATION :

Un RANKING « **AGCD** » pour les adultes est renouvelé cette saison. (Un **ranking-jeunes** de 13 à 18 ans et un Ranking Jeunes (-13 ans) est aussi prévu cette année.)

Le président de la commission sportive est chargé de la mise à jour des rankings, des informations à transmettre régulièrement aux joueurs et peut se faire aider par le capitaine des jeux. Le règlement complet est donné en mars.

OBJECTIFS :

1 : PERMETTRE D'IDENTIFIER LES MEILLEURS JOUEURS DU CLUB EN BRUT ET EN NET.

2 : SERT DE CRITERE DE SELECTION AVEC LES RANKINGS DE LA LIGUE POUR LE CAPITAINE DES JEUX ET EVENTUELLEMENT POUR CERTAINES COMMISSIONS ET SOUS COMMISSIONS

3 : AUGMENTER LES PARTICIPATIONS DES JOUEURS LICENCIÉS DU CLUB AUX TOURNOIS DE WEEKEND.

MOYENS :

Séries identiques à celles des tournois AGCD.

Les séries peuvent être modifiées avant ou après le 1er tour en raison d'un rééquilibrage des séries.

LES TOURNOIS :

Les tournois, environ 10, individuels de week-end (samedi, dimanche, challenge, grand prix, tournois ligues autres...), organisés par l'AGCD seront pris en compte pour les Rankings et définis en début de saison.

Le capitaine des jeux pourra, à l'intérieur de ces RANKINGS, faire apparaître tous les meilleurs BRUT et les meilleurs NET des diverses catégories d'âge pour les différentes opérations proposées en partenariat avec la ligue et les divers projets du club. (Déplacement des jeunes, Mid-amateurs, Séniors, etc....).

Les RANKINGS du club ne remplacent pas, ne se substituent pas, aux RANKINGS de la Ligue. Ils sont créés en plus uniquement pour des projets internes au club et/ou compléter une opération de ligue.

Pour participer aux Rankings du club, il faut être licencié et membre cotisant de l'AGCD et/ou des autres associations du territoire, en cas de création d'une série « joueurs extérieurs ».

Règlement intérieur de la Commission Sportive CHAMPIONNATS DE L'AGCD (Matchs play)

Un Règlement détaillé sera envoyé en temps utile ; voici toutefois un condensé des éléments essentiels du règlement.

1/ Objectifs :

Ce championnat a pour objectif de :

- désigner les champions du club pour 3 séries messieurs et 2 séries dames (tableau brut et tableau net)
- mettre en situation de compétition les joueurs en strokeplay/stableford et en matchplay
- préparer les joueurs pour les championnats par équipes par le système de qualification puis de matchs

2/ Qualifications et matchs :

la meilleure carte rendue sur 2 tournois permettra de qualifier 8 joueurs dans chaque série ;

les matchs se dérouleront ensuite sur un week-end à l'issue duquel seront données les récompenses

3/ Terrain et Litiges :

Tout se joue sur le parcours du Garden Golf de Dumbéa ; tout litige sera soumis au comité de l'AGCD ; le comité valide les noms des qualifiés pour les matchplays ;

LES DEPLACEMENTS DE CLUB

1/ : LES PROJETS PRIORITAIRES SPORTIFS DEFINIS :

Ces projets sont financés par l'AGCD sous réserve :

1 : Du budget

2 : Du niveau et du mérite des joueurs présélectionnés (Approbation par le comité de sélection, composé du bureau de l'AGCD, du Président de la commission sportive et du capitaine des jeux).

1 : Déplacement de l'équipe jeunes au championnat de France par équipe des moins de 17 ans.

2 : Déplacement du meilleur « jeune de l'école de golf » au championnat de France individuel non sélectionné ligue.

3 : Déplacement du, de la, meilleur mid-amateur du club non sélectionné ligue si la ligue met en place l'opération avec les clubs. (à voir avec la ligue pour confirmation du projet)

4 : Déplacement du, de la, meilleur senior hors sélection ligue, si la ligue met en place l'opération avec les clubs. (à voir avec la ligue pour confirmation du projet)

2/ : LES PROJETS A ENVISAGER :

Ces projets sont financés après approbation du Comité Directeur du projet présenté par la commission sportive pour 50% par l'AGCD et 50% (avec possibilité de modifications en accord avec la commission gestion) par les joueurs, si le niveau et le mérite des joueurs le permet.

1 : Un (voire plus), déplacement club adulte sur ou hors territoire (Vanuatu, NZ, Deva...)
(Voir commission animation)

2 : Déplacement club « école de golf » pour Deva ou ailleurs.

3. Déplacement au N-Zealand young championship, ou au Hill's sur Brookwater ou GNJM et JNJG tour: "the Harvey norman junior week of golf" (Sydney). Tournoi sur 5 tours.

4: Tout autre projet proposé par le pro qui serait ensuite validé par le CD.

3/ : LES PROJETS VOYAGES POUR LES ADULTES :

Ce « projet voyage adultes » est mis en place pour permettre à la commission animation d'organiser des déplacements spécifiques pour les adultes de l'AGCD.

La commission animation propose un calendrier pour la saison, de déplacement du club vers des destinations diverses (sur l'extérieur ou autres). Ces opérations seront à la charge de chaque participant avec une prise en charge de l'AGCD sous décision de la commission gestion et à une hauteur définie par celle-ci.

Conclusion : Tous les projets budgétisés doivent être présentés pour être validés au comité 3 mois avant la date du déplacement.

